



NATIONAL 1

ROUTE HOMMES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



2^{ÈME} MANCHE COUPE DE FRANCE N1

PRIX DES MUNICIPALITÉS ARBENT & BOURG EN BRESSE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

3 MAI 2026



GUIDE DE ROUTE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN
le Département

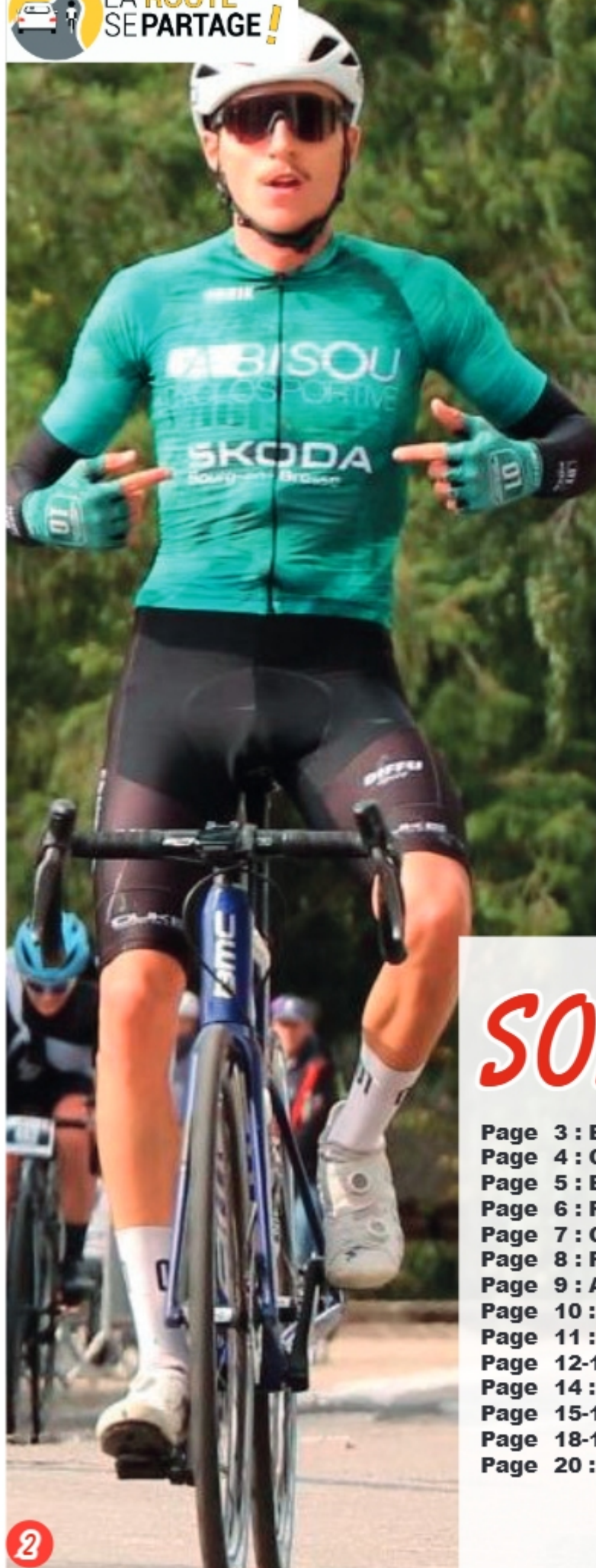
HAUT
BUGEY
COMMUNALITÉ DE COMMUNES

GRAND bassin de
BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération



Ville de BOURG
EN BRESSE

www.bourgenbresse.fr



SOMMAIRE

- Page 3 : Edito des Maires
- Page 4 : Coordonnées des responsables
- Page 5 : Engagements et réglementation
- Page 6 : Règlement particulier de l'épreuve
- Page 7 : Organisation logistique
- Page 8 : Permanences et lieux pratiques
- Page 9 : Avant et après course / dispositif de secours
- Page 10 : Prix et protocoles
- Page 11 : Hôtels et Gîtes
- Page 12-13 : Plan Départ et Arrivée
- Page 14 : Tracé
- Page 15-17 : Prix des Municipalités
- Page 18-19 : Logos partenaires
- Page 20 : Coordinateur route FFC

EDITO DES MAIRES



Evènement majeur de la vie sportive régionale Ardent/bourg/ardent promet cette année encore de belles émotions et permettra une fois de plus de redécouvrir toute la richesse de ce beau territoire : un territoire vrai, authentique, puissant, avec des valeurs qui sont celles du cyclisme : effort, travail, mérite ; pugnacité, solidarité et respect...

Ce sont toutes ses valeurs que nous aimons dans le sport, et a fortiori dans le cyclisme qui est comme inscrit dans l'ADN de notre territoire.

Ce 46^e Prix des Municipalités, qui rassemblera plus de 150 coureurs issus d'une vingtaine d'équipes, servira de support à la 2^e manche de la Coupe de France de Nationale 1.

Forte de 45 années d'expérience dans l'organisation d'épreuves régionales et nationales, l'Espoir Cycliste Ardent Marchon (ECAM) demeure un partenaire privilégié des grandes compétitions, solidement ancrées dans le patrimoine sportif local.

Nous sommes fiers d'accueillir, dans notre ville sportive d'Ardent, sous la maestria de l'ECAM, le cocon du cyclisme national, véritable incubateur de talents et tremplin vers les plus hauts niveaux.

Le départ et l'arrivée seront donnés sur nos terres haut-bugistes, au terme d'un parcours de plus de 160 km. Des sensations garanties, à l'issue desquelles le vainqueur de cette édition 2026 inscrira son nom sur cette véritable rampe de lancement vers le monde professionnel.

Merci à ceux qui contribuent à faire vivre ce beau rendez-vous grâce à cet engagement passionné !

Cette épreuve Elite nationale ne pourrait pas avoir lieu sans les organisateurs et les bénévoles, qui dans l'ombre, se mettent en quatre pour faire de cette course un évènement marquant et grandiose. Je tiens donc à saluer et remercier ces acteurs, et je souhaite à tous de grands moments de sport et de ferveur pour cette Edition 2026 !

Philippe CRACCHIOLO

Maire de Ardent



La classique Ardent-Bourg-Ardent est de retour !

Avec le printemps revient la belle saison des courses cyclistes, orchestrées pour un grand nombre par le Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme. Parmi les épreuves très attendues, la classique Ardent-Bourg-Ardent est de retour en mai et je me réjouis d'accueillir plus de 120 coureurs qui s'élanceront d'Ardent pour 162 km de parcours. Sous le label Coupe de France Nationale, cette épreuve est la 2^e manche au calendrier des épreuves CDF/FFC, soit le plus haut niveau National Amateur.

Aux côtés de la municipalité d'Ardent, la Ville de Bourg-en-Bresse est heureuse de soutenir l'évènement, elle qui depuis longtemps est une terre de vélo, réputée pour ses courses, ses clubs et ses nombreux champions cyclistes. Six fois hôte du Tour de France, une fois du Tour de France Féminin, elle est également à l'avant-garde pour sa politique en faveur du vélo dans les déplacements du quotidien en ville. Avec plus de 100 km de voies aménagées et un réseau vélo express de 8 km, la Ville est classée 1^{ère} au baromètre des

villes cyclables de la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

Je tiens à remercier pour leur investissement sans faille les dirigeants et les bénévoles du Bourg Ain Cyclisme, club mythique de notre ville figurant parmi les vingt meilleurs clubs amateur français.

Bravo à vous et bonne course !

Jean-François DEBAT

Maire de Bourg-en-Bresse

COORDONNÉES DES RESPONSABLES

Président BAC01	Thibault CHANEL	06 30 96 06 75
Président ECAM	Carmine PUGLIESE	06 88 70 19 00
Vice président BAC01	François MARCHAL	06 88 90 56 48
Secrétariat Général	Valérie CHARPIGNY	06 76 39 51 53
Secrétariat Permanence	Jessica VACLE	06 87 97 50 28
Responsables des Badges	Huguette MARION	06 21 77 65 73
	Marie-Noëlle BULLY	07 69 35 09 56
Dossiers Équipes Dossards	Marie-Noëlle BULLY	07 69 35 09 56
Secrétariat Classement	STS	
Transpondeur	STS	
Photo Finish	STS	
Référant Sécurité	Michel VELON	06 99 48 35 17
Responsables Motos	Jean CUNY	06 81 58 40 88
	Eric CHAPUIS	06 88 87 98 46
Moto infos	Alain COLOMBANI	06 87 40 19 68
Moto Ardoissier	Nathalie SERRANO	06 62 64 27 54
Trésorier	Stéphane MARION	06 20 30 41 57
Relation Equipes	François MARCHAL	06 88 90 56 48
Responsable Chauffeurs	Alain GUIGNOT	06 80 34 41 54
Voiture Sécurité	ECAM / Michel VELON	06 99 48 35 17
Voiture ouvreuse	Pierre BERNASCONI	06 03 28 75 98
Voitures Dépannages	VITTA Assistance 2 véhicules neutres BAC	06 31 21 96 53
Médecin	David MOURIESSE	06 49 11 42 92
Responsable Communication	François MARCHAL	06 88 90 56 48
Ambulances (2)	La Petite Montagne	03 84 48 07 80
Secouristes	La Petite Montagne	03 84 48 07 80
Logistique et Matériels	Gérard MARINI	06 33 25 27 20
	Thierry REYTHOUSE	06 11 38 43 28
	Christophe LOMBARD	
Responsables Protocole	Thibault CHANEL	06 30 96 06 75
	Stéphane MARION	06 20 30 41 57
	Carmine PUGLIESE	06 88 70 19 00
Responsables Signaleurs	Gérard MARINI	06 33 25 27 20
	Stéphane MOYNE	
Parking	ECAM Sébastien JOUBERT	
Fléchage	Philippe BARETTA	06 74 14 65 77
	Gérard MARINI	06 33 25 27 20
	Carmine PUGLIESE	06 88 70 19 00
	Jean-Pierre MICHOUX	06 72 56 29 62

ENGAGEMENTS ET RÉGLEMENTATIONS

COUPE DE
FRANCE



ENGAGEMENTS

Participation

Selon l'article 3 du règlement Route Coupe de France des clubs, la coupe de France N1 2026 est réservée exclusivement aux équipes labellisées N1 ainsi que les structures "Wild Cords" définies suivant le règlement de la coupe de France N1/N2/N3/2026.

Composition des équipes

Selon l'article 4 du règlement Route Coupe de France des clubs, l'épreuve se dispute par équipes de 6 coureurs de catégorie Elite et Open 1.

Toute participation avec une équipe incomplète entraînera systématiquement une pénalité de 15 points par coureur absent.

Toutefois, à moins de 4 coureurs, l'équipe se verra refuser le départ. Il est bien entendu qu'une équipe de Nationale 1 dans l'impossibilité d'aligner 4 coureurs au départ ou absence au départ, se verra attribuer une pénalité de 90 points (15 points multipliés par 6 coureurs).

Un coureur intégrant le club après le 1er mars 2026, date de délivrance de la licence, de la double appartenance et/ou de l'attestation d'appartenance, ne pourra pas participer à la Coupe de France des Clubs.

Toute infraction entraînera la mise hors course de l'équipe pour l'épreuve considérée et la suppression des points acquis par tous les coureurs de l'équipe. Les points ainsi perdus ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres coureurs.



RÈGLEMENT

Organisation

L'épreuve Ardent Bourg Ardent est organisée par Bourg Ain Cyclisme (BAC01) et par Entente Cycliste Ardent Marchon (ECAM) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme de la Coupe de France des Clubs.

Type d'épreuve

L'épreuve compte pour la deuxième manche de la Coupe de France des clubs de N1 2026. Elle est inscrite au calendrier FFC.

Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente Épreuve. Le contrôle antidopage a lieu au :
Espace Loisirs
Rue Général ANDRÉA
01100 ARBENT

ARBITRES

Collège des arbitres

Président du Jury : CRAMETE Rodolphe
06 27 95 16 30

Arbitre 1 : JALADE Gilles
06 07 99 66 01

Arbitre 2 : GIANESINI Fabien
06 12 96 47 91

Juge arrivée : DUFOUR Sandrine
06 79 66 02 62

Arbitre moto 1 : DUMAS Audrey
06 64 80 40 27

Arbitre moto 2 : AFONSO Jean-Sébastien
06 37 06 24 58

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Cette 2^e Manche de coupe de France ARBENT BOURG ARBENT est organisée conjointement par Bourg en Bresse Ain Cyclisme BAC01 et Entente cycliste Arpent Marchon ECAM, sous les règlements de la coupe de France des clubs de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elle aura lieu le 3 Mai 2026.

ARTICLE 2 : TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux clubs de Nationale 1 et aux coureurs ELITE et OPEN 1 suivant le règlement de la coupe de France de N1/2026.

ARTICLE 3 : PARTICIPATION

Suivant le règlement FFC de la coupe de France des clubs de Nationale 1 les équipes seront composées de 6 coureurs.

ARTICLE 4 : PERMANENCE

Voir détails guide page 8

ARTICLE 5 : OPÉRATIONS DE DEPART

Voir détails guide page 8

ARTICLE 6 : RADIO TOUR

VITTA ASSISTANCE

ARTICLE 7 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

VITTA ASSISTANCE + 2 voitures clubs neutres

ARTICLE 8 : RAVITAILLEMENT

Les dispositions liées au ravitaillement seront conformes au règlement FFC. Le détail de zones est précisé en page 7.

ARTICLE 9 : DÉRIVATION

Une dérivation est prévue est mise en place pour les véhicules des Directeurs sportifs à 300 mètres de la ligne d'arrivée, ces véhicules sont déviés à gauche permettant de rejoindre le parking coureurs (voir plan d'arrivée).

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée : Voiture ouvreuse - Direction de l'organisation - Arbitres - Médecin officiel - Ambulances - Voiture Balai - Directeur sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins 1 minute d'avance .

Une dérivation est prévue pour les motos à 300 mètres de la ligne qui débouchera sur le parking officiel.

ARTICLE 10 : DELAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur ne sera pas classé. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peleton principal, doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 11 : CLASSEMENTS

Le classement sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée, celui-ci déterminera l'attribution des points prévus de la Coupe de France des clubs Nationale 1 (ci-joint grille)

Le classement de la montagne attribuera des points supplémentaires.

- classement individuel
- classement par équipe de cette manche
- classement des clubs Nationale 1 après cette 2^e manche

ARTICLE 12 : PRIX

- Dotation de la grille 1220€ sur les 20 premiers coureurs
- Le leader du classement de la montagne sera récompensé par un prix de 150€
- L'équipe ayant remporté cette 2^e manche recevra une dotation de 100€

ARTICLE 13 : ANTIDOPAGE

Le contrôle antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage de l'épreuve s'applique également à l'épreuve .

Il aura lieu au Centre de Loisirs 01100 ARBENT (voir localisation page 13)

ARTICLE 14 : PÉNALITÉS

Le barème de pénalité de la FFC est le seul applicable.

ORGANISATION LOGISTIQUE

ORGANISATION LOGISTIQUE

- Accueil des suiveurs (chauffeurs, pilotes, invités) à partir de 9 h
- Pose des radios véhicules officiels à partir de 9h15
- Distribution des badges organisateurs et invités à partir de 9h30
- Réunion pilotes et chauffeurs (S.MARION) à partir de 10h30 (salle M.Nicod)
- Mise en place des véhicules organisation à partir de 12h15

RAVITAILLEMENTS ET ZONES VERTES

- Ravitaillement 1 début : BOHAS 64 Km / Fin : PONT DE SERVOIS 70 km
- Ravitaillement 2 début : D27 112^okm SAMOGNAT / Fin : AI 116 km
- Zone Verte 1 à partir du 64^okm jusqu'à début ravitaillement 1
- Zone Verte 2 à partir du 109^okm jusqu'à début ravitaillement 2
- Zone de délestage

DERIVATION ARRIVÉE

Une dérivation est prévue pour les véhicules des directeurs sportifs à 300 mètres de la ligne d'arrivée, ceux-ci sont déviés à gauche (Rue marchette ,Rompey, De Gaulle), ils pourront rejoindre le parking coureurs (voir plan d'arrivée). Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée : Voiture ouvreuse – Direction de l'organisation - Arbitre – Médecin officiel – Ambulance – Voiture balai – Directeur sportif

du vainqueur si il arrive détaché avec au moins 1 minute d'avance.

Les voitures d'invités seront stoppées à l'amorce du dernier tour.

Une dérivation est prévue pour les motos 300 mètres de la ligne d'arrivée qui débouchera sur le parking officiels.

PROTOCOLE

Les coureurs suivants devront se présenter en tenue de compétition. Ils devront se présenter dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée = les 3 premiers de l'épreuve sur le podium extérieur.

Pour recevoir leur trophées et autres récompenses.

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le vainqueur du classement de la montagne
- La 1^o équipe de la 2^e manche
- L'équipe classée 1^o au terme des 2 premières manches CDF / N1

Ce protocole aura lieu sur le grand podium devant l'Espace Loisirs 01100 ARBENT

Les dossards, plaques de cadre et les transpondeurs seront à rendre après l'arrivée.



PERMANENCES ET LIEUX PRATIQUES

LIEU & HORAIRES D'OUVERTURE

Les permanences du départ et d'arrivée se tiendront comme suit :

Samedi 2 Mai 2026

Permanences de 16 h à 18 h retrait des dossards à 18 h
Réunion des DS
Espace loisirs Avenue Général Andréa 01100 ARBENT

Dimanche 3 Mai 2026

Repas des officiels et suiveurs à partir de 10 h15
Espace loisir Avenue Général Andréa 01100 ARBENT

Permanence de départ :

10 h 30 à 11 h 30 signatures des coureurs et présentation
des équipes sur podium ligne d'arrivée
12 h 15 Rassemblement et appel des coureurs sur ligne de
départ
12 h 30 Départ fictif
12 h 45 Départ réel arrêté

Radio et Dépannage neutre
VITTA ASSISTANCE



AVANT ET APRÈS COURSE

FEUILLE DE DEPART

Présentation des équipes :
Les coureurs devront signer la feuille de départ le :
Dimanche 3 Mai 2020
Podium présentation extérieure
Avenue Général Andréa
01100 ARBENT
de 10h45 à 11h30

DEPART FICTIF

Flèches et directions :
Afin que le cortège des véhicules accompagnants fera par
un départ fictif avenue du Général Andréa – 01100 ARBENT
7 Kms en fictif suivi d'un départ arrêté
FLECHAGE



DISPOSITIF DE SECOURS

ORGANISATEURS

BAC 01
Président : Thibault CHANEL - 06 30 96 06 75

ECAM

Président : Carmine PUGLIESE - 06 88 70 19 00
E- mail :

FÉDÉRATION

Fédération Française Cyclisme
FOURIEZ Alexandre
Coordinateur Route FFC
Tél : +33 (06)6.99.15.94.21
E-mail : a.fourez@ffc.fr

RÉFÉRENTS SECOURS

Le service médical sera suivi par le Docteur :
David MOURIESSE

Une ambulance et les secouristes de la société :
AMBULANCES LA PETITE MONTAGNE assureront
l'accompagnement de l'épreuve pour une éventuelle
intervention et évacuation vers l'hôpital le plus proche
si nécessaire après avis du médecin.

URGENCES

CENTRE HOSPITALIER DU HAUT BUGEY

1 Route de Veyziat
01100 OYONNAX 04 74 73 10 01

CENTRE HOSPITALIER DE FLEYRIAT

900 Route de Paris
01012 BOURG EN BRESSE 04 74 45 46 47

CLINIQUE CONVERT

62 Avenue de Jasseron
01000 BOURG EN BRESSE 04 28 63 12 34

PRIX ET PROTOCOLES

GRILLE DE PRIX

1220€ /20 au		
1°	246	
2°	183	
3°	146	
4°	122	
5°	98	
6°	85	
7°	67	
8°	55	
9°	37	
10°	27	
11°	21	
12°	20	
13°	18	
14°	17	
15°	15	
16°	14	
17°	14	
18°	14	
19°	12	
20°	12	

1° Equipe classés sur la 2° Manche N1 : 100€

CLASSEMENT MONTAGNE

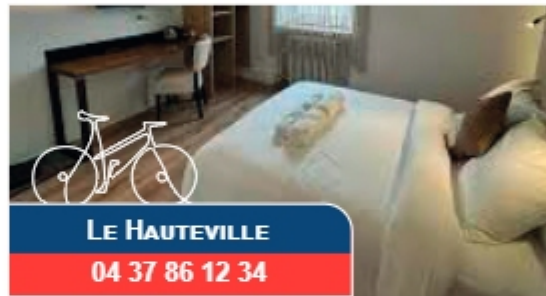
Celui-ci sera jugé sur 6 PM soit 1 PM 1° catégorie situé à :
GRAND CORRENT 28 km
 soit 1 PM 2° catégorie situés à :
MONTJULY 49 km
 soit 2 PM 3° catégorie situés à :
GRAND CORRENT 32 km
ARFONTAINE 150 km
 et 3 PM 5 catégorie situés à :
CÔTE DE CESSIAT 100 km
AIRFONTAINE 116 km
AIRFONTAINE 147 km

POINTS ATTRIBUES

	PM1	PM2	PM3	PM5
1°	12	10	4	
2°	10	6	2	
3°	6	4	1	
4°	4	2	0	

Le coureur qui aura le plus grand nombre de points remportera le Prix de la Montagne + soit 150€ /1





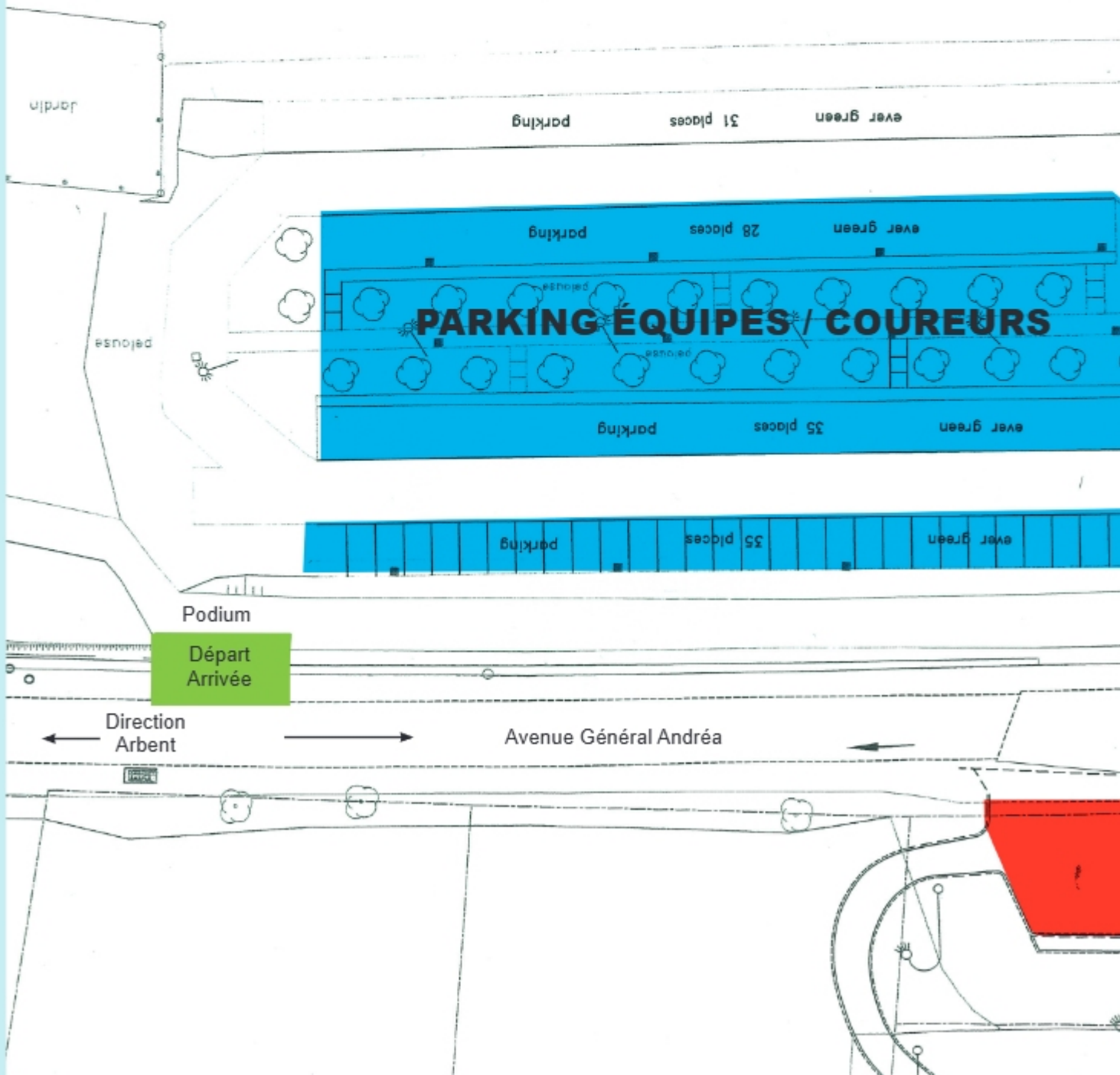


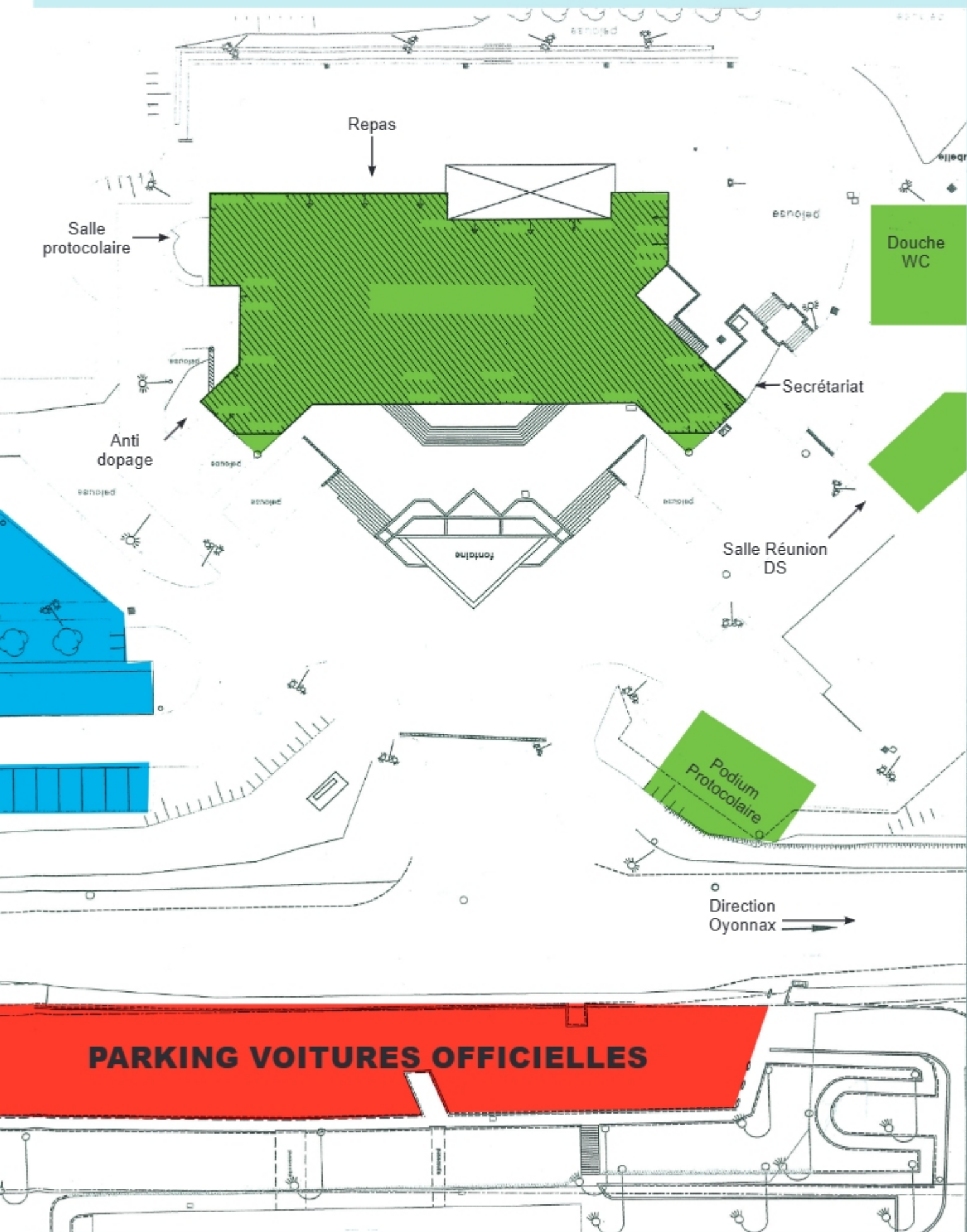
HÔTELS ET GÎTES

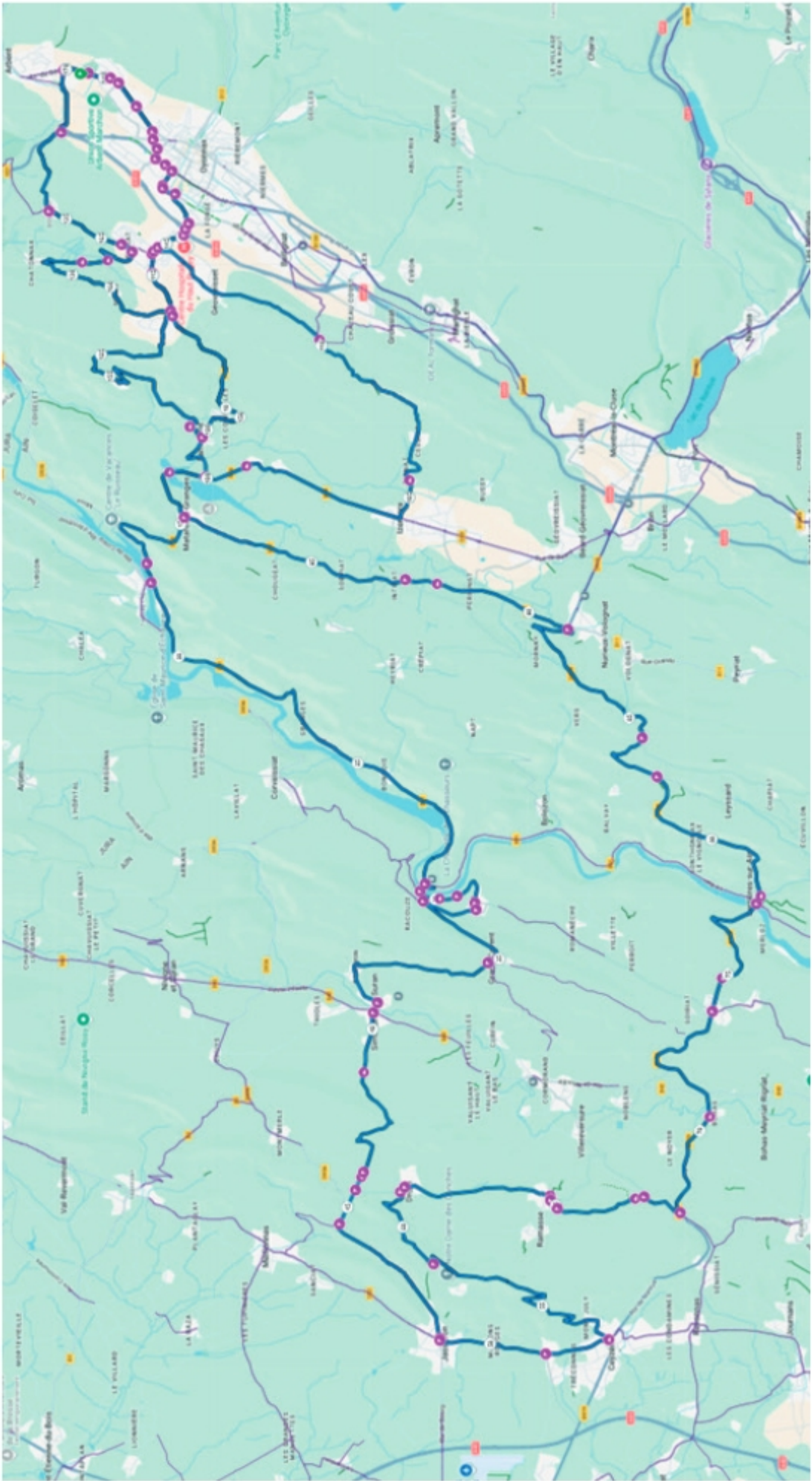
PLAN DÉPART ET ARRIVÉE

ECHELLE : 1/500

-  Parking équipes
-  Parking officiels







dimanche, 3 mai 2026

ARBENT – BOURG – ARBENT

Signalitique	ITINERAIRE	N° ROUTE	DISTANCE		Horaire
Départ fictif	ARBENT Espace Loisir – Avenue du Général Andréa		Parcourue	à Parcourir	12h30
	D85-rue Général de Gaulle- rue Narick-rue Vaugelas				
Neutralisé	Cours Verdun-rue J.mermoz-rue Michellet-d13 Route de Samognat		7,0		
Départ réel	SORTIE ROND POINT MESSAGERIE OYONNAXIENNE	D13	0,0	163,3	12:45
	SAMOGNAT Danger îlots central + Ralentisseurs	D13	4,2	159,1	12:51
	MOULIN DU PONT – A Droite Dir Bourg en Bresse Int. D13/D18	D18	5,6	157,7	12:53
	MATAFELON – Tout Droit Int. D11/D18	D18	7,6	155,7	12:56
	LE PORT Danger Ralentisseurs Int. D18/D936	D936	10,5	152,8	13:00
	ENTREE THOIRETTE – A Gauche Dir Cize Int. Le Pont D936/D91	D91	11,0	152,3	13:01
	GRANGES	D91	16,0	147,3	13:09
	BOMBOIS	D91	18,4	144,9	13:12
	BOLONZON - GARE– A Droite Int.D91/D91A	D91A	21,8	141,5	13:17
	VIADUC DE CIZE Passage étroit 1 seule file	D91A	22,1	141,2	13:18
	Int. D91A/D59A – A gauche dir. Cize	D59A	22,3	141,0	13:18
	CIZE – Tout droit Int. D59C/D59A	D59A	24,2	139,1	13:21
Début GPM	CIZE – A droite Dir. Grand Corent Int. D59A/D59	D59	24,5	138,8	13:21
	int. D59/D98- A gauche	D98	24,7	138,6	13:22
GPM1 3KM200	GRAND CORENT – Sommet - A droite dir. Simandre/Suran Int.rte du Village/D98	D98	27,7	135,6	13:26
	BANCHIN – A gauche	D98	31,0	132,3	13:31
	SIMANDRE SUR SURAN – A droite dir. Jasseron	D98	32,3	131,0	13:33
	Int.D98/D42 – Tout droit dir. Bourg-en-Bresse	D98	32,4	130,9	13:33
	COL LA ROUSSE – Sommet	D98	35,0	128,3	13:37
	COL DE FRANCE – A gauche dir. Jasseron Int. D98/D936	D936	38,2	125,1	13:42
	JASSERON - A Gauche Dir. Ceyzériat Danger Etroit Int. D396/D52	D52	41,6	121,7	13:47
	LES SOUDANIERES Danger Passage à Niveaux	D52	44,2	119,1	13:51
Début de GPM	CEYZERIAT Danger Ralentisseurs Int. D52/D52G – A gauche dir. Mont July	D52	45,4	117,9	13:53
	Route du Relais Danger Passage à Niveau	D52G	45,6	117,7	13:53
	Mont July Village – A gauche – Virage serré	D52G			
GPM3 3KM300	SOMMET MONT JULY	D52G	48,7	114,6	13:58
	Notre Dame des Conches Descente Rapide & Etroite	D52G	51,6	111,7	14:02
	DROM A Droite Dir Ramasse Int. D52G/D81	D81	54,3	109,0	14:06
	RAMASSE A Droite Puis Gauche Dir route du Viaduc	Rte du Viaduc	57,2	106,1	14:10
	VIADUC - A Droite Passage étroit 1 seule file	Rte du Viaduc	59,6	103,7	14:14
	int. Rte du Viaduc/D81 – A Droite	D81	59,7	103,6	14:14
	Int. D81/D979 – A Gauche Dir BOHAS	D979	60,7	102,6	14:16
	BOHAS - Tout Droit Int. D979/D42	D979	63,4	99,9	14:20
	HAUTECOURT - Tout Droit Int. D979/D59	D979	67,1	96,2	14:25
Début de GPM	PONT DE SERRIERES - Tout Droit	D979	71,2	92,1	14:31
GPM1 6KM	SOMMET COL DU BERTHIAND	D979	77,2	86,1	14:40
	NURIEUX – A Gauche Dir Perignat Int. D979/D11	D11	82,0	81,3	14:48
	PERIGNAT – Tout Droit	D11	84,4	78,9	14:51

	INTRIAT – Tout droit	D11	86,2	77,1	14:54
	SORPIAT – Tout Droit	D11	87,2	76,1	14:55
	ENTREE MATAFELON – Danger Ralentisseurs +îlots	D11	90,5	72,8	15:00
	MATAFELON – A Droite Dir Oyonnax Int. D11/D18	D18	90,9	72,4	15:01
	MOULIN DU PONT – Tout droit dir. Izernore Int. D13/D18	D18	93,0	70,3	15:04
	IZERNORE – A gauche dir. Bellignat Int. D18/D85	D85	97,5	65,8	15:11
	TIGNAT	D85	98,5	64,8	15:12
	CESSIAT	D85	99,5	63,8	15:14
GPM3 2KM500	SOMMET CÔTE DE CESSIAT	D85	102,0	61,3	15:18
	A gauche dir. Géovreisset	D106	103,0	60,3	15:19
	GEOVREISSET – A gauche dir. Veyziat Int. D106/rte D'Oyonnax	D106	105,9	57,4	15:23
	GEOVREISSET – A gauche dir. Samognat Int. D106/D13	D13	107,1	56,2	15:25
	Rond-point – Tout droit dir. Samognat	D13	107,2	56,1	15:25
	Rond Point Messagerie Oyo. - A gauche dir. Samognat	D13	108,5	54,8	15:27
Début de GPM	SAMOGNAT – A droite Dir Arfontaine Int. D13/D110	D13	112,6	50,7	15:33
DANGER	ARFONTAINE	D110	116,2	47,1	15:39
GPM2 5KM	A Droite Dir route d'Arfontaine	D110	117,6	45,7	15:41
	Rond Point Messagerie Oyonnaxienne A Gauche Dir Mons	D113	119,3	44,0	15:43
	MONS – Tout droit dir. Chatonnax	D113	121,2	42,1	15:46
	Entrée CHATONNAX A Droite Dir Veyziat Danger Epingle Int. D113/D113E	D113E	123,0	40,3	15:49
	VEYZIAT A Gauche Dir Bouvent - Danger Passage étroit Int. D133E/D106	D106	125,6	37,7	15:53
	Gauche – droite dir. Bouvent	D106	125,8	37,5	15:53
	BOUVENT A Droite Dir Oyonnax Int. D106/D106A	D106A	127,6	35,7	15:56
	ROND POINT B-Tout Droit Dir Arbent Carrefour Danger	D106D	129,8	33,5	15:59
	Rond Point Casino – Tout droit Dir. Arbent rue point B	D106D	130,1	33,2	16:00
Sens Obligatoire	Rond Point Motoculture tout Droit	D106D	130,8	32,5	16:01
Sens Obligatoire	Rue de Truchebanatte A Droite Dir Arbent Espace	D85	131,2	32,1	16:01
1° PASSAGE	ARBENT Espace Loisir – Avenue du Général Andréa	D85	131,6	31,7	16:02
	Rue du Général de Gaulle	D85	131,8	31,5	16:02
	A Droite rue de Narvik Int. D85/ rue de Narvik	Rue de Narvik	133,4	29,9	16:05
	Rond-point – Tout droit rue de Narvik	Rue de Narvik	133,6	29,7	16:05
	A Droite rue Vaugelas Int. rue de Narvik./rue Vaugelas	Rue Vaugelas	133,8	29,5	16:05
	Rond Point Berchet A Gauche C. Verdun	Cs de Verdun	134,3	29,0	16:06
	A Droite Dir Rue Jean Mermoz Int. Cours de Verdun/Rue Jean Mermoz	Rue J. Mermoz	134,8	28,5	16:07
	A Droite Dir Rue J. Michellet Int. Rue J. Mermoz/rue J. Michellet	Rue J. Michellet	135,6	27,7	16:08
	Rond-point – Tout droit dir. Veyziat	D13	136,3	27,0	16:09
	Rond Point - A Droite Dir Veyziat	D13	136,5	26,8	16:09
	VEYZIAT – Rond-point -Tout Droit Route de Samognat	D13	137,4	25,9	16:11
	Rond Point Messagerie Oyo – Tout droit dir. Samognat	D13	138,7	24,6	16:13
	ENTREE SAMOGNAT DANGER – RALENTISSEURS X4	D13	142,8	20,5	16:19
Début de GPM	SAMOGNAT – A droite Dir Arfontaine Int. D13/D110	D13	143,1	20,2	16:19
DANGER	ARFONTAINE	D110	146,7	16,6	16:25
GPM2 5KM	A Droite Dir route d'Arfontaine	D110	148,1	15,2	16:27
	Rond Point Messagerie Oyo – A Gauche Dir Mons	D113	150,1	13,2	16:30

	MONS	D113	152,0	11,3	16:33
	Entrée CHATONNAX A Droite Dir Veyziat Danger Epingle Int. D113/D113E	D113E	153,8	9,5	16:35
DANGER	VEYZIAT A Gauche Dir Bouvent - Danger Passage étroit Int. D133E/D106	D106	156,4	6,9	16:39
	Gauche – droite dir. Bouvent	D106	156,6	6,7	16:39
	BOUVENT A Droite Dir Oyonnax	D106A	158,4	4,9	16:42
	ROND POINT B-Tout Droit Dir Arbent Carrefour Danger	D106A	160,6	2,7	16:45
DANGER	Rond Point Casino – A Gauche Dir Arbent rue point B	D106D	160,9	2,4	16:46
Sens Obligatoire	Rond Point Motoculture tout Droit	D106D	161,3	2,0	16:46
Sens Obligatoire	Rue de Truchebanatte A Droite Dir Arbent Espace	D106D	162,8	0,5	16:49
ARRIVEE	ARBENT Espace Loisir – Avenue du Général Andréa	D85	163,3	0,0	16:49

Arbent Bourg Arbent

 Cyclisme sur route

 Instructions de conduite

 Privé : disponible pour vous uniquement. 

170.49 km

Distance

3,117 m

Ascension totale

3,118 m

Descente totale

--

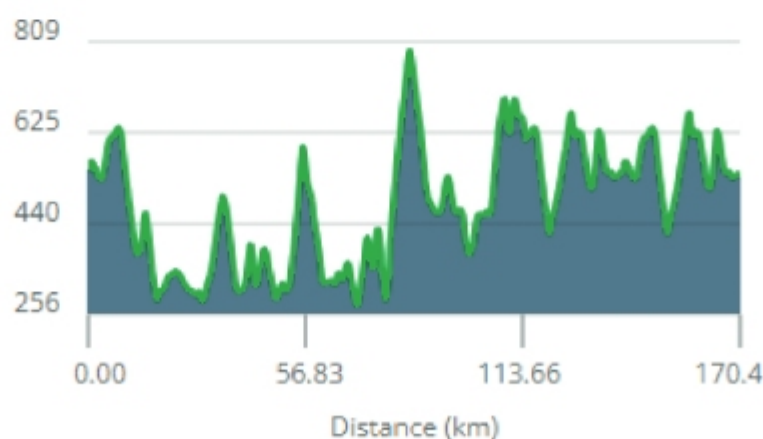
Vitesse moyenne

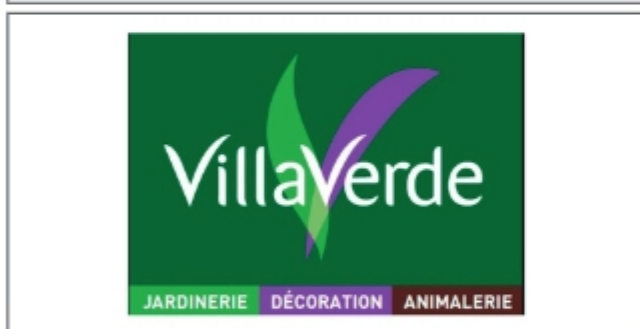
--

Objectif de temps

Altitude

[Développer](#)







M.A Plomberie-Chauffage
«votre confort est essentiel»
Sanitaires - Chauffages toutes énergies
Dépannage 717j
Tél. 06 75 25 38 58 maplomberiechauffage@gmail.com

 **SAJ**
TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
ASSAINISSEMENT
VRD
PRÉPARATION DE COUR + ENROBÉ
PETITE MAÇONNERIE
06 42 39 28 47 sarlsaj01460@gmail.com
87, rue des Léchères - 01460 BRION

**HAUT
BUGEY**
AGGLOMÉRATION

Pascal GIRARD
 17 rue Bichat
01100 OYONNAX
17 Avenue de Bresse
01460 MONTREAL la CLUSE
AXA ASSURANCES

CYCLES Di Lullo

TAXI AMBULANCE
Petite Montagne
taxiambpetitemontagne@gmail.com
03 84 48 07 80


EUROPE - GARAGE
  

Solimut
 **utuelle**
de France
GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Directeurs Épreuve

Thibault CHANEL
François MARCHAL
Carmine PUGLIESE

Secrétariat Général

Valérie CHARPIGNY
Marie-Noëlle BULLY

Informatique Permanence Classements

Frédéric LAFARGUE
Jean-Pierre AUDARD

Photo Finish STSPORT

Protocole

Thibault CHANEL
Carmine PUGLIESE

Structure Contrôle Anti Dopage

Alain GUIGNOT

Sonorisation /Podium

BAC 01
ECAM

Dépannage

VITTA ASSISTANCE

Véhicules Balais

BAC 01
ECAM

Speakers

Erwan BERRY

Fléchage

Jean-Pierre MICHAUX
Gérard MARINI
Carmine PUGLIESE

Motos Infos

Alain COLOMBANI
Corentin JACQUEMET

Responsables Motos

Jean CUNY
Eric CHAPUIS

Véhicules Officiels

Michel VELON
Michel BROSSELIN
Alain GUIGNOT

Accueil et communication

François MARCHAL
Alain GUIGNOT

Ambulances et Secouristes

Ambulances de la Petite Montagne

Service Médical

David MOURIESSE

Radios

VITTA ASSISTANCE

Voiture Ouvreuse

Pierre BERNASCONI

Ouverture Course

ECAM
Michel VELON
Antonio DA-ROCHA

Direct

DIRECTVELO

Responsable Presse

Gérard BARDET

Responsables Matériels

Ludovic JACQUET
Gérard MARINI
Thierry REYTHOUSE
Jean-Yves PERRET

Responsable Parkings

ECAM
Sébastien JOUBERT

Sécurité

Michel VELON

COORDINATEUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>